

NOS P'TITES ASTUCES

10 CLÉS POUR UN EMBELLISSEMENT RÉUSSI

V

oici les 10
clés pour un
embellissement
paysager réussi :

**1/ Constituez
une équipe**, si vous voulez que
votre action dure dans le temps.

2/ Sachez ce que vous voulez :
quel est votre objectif ? Embellir
votre environnement ou obtenir le
label « Villes et villages fleuris »
qui demande un investissement
plus important ?

3/ Soyez patient. Les plantes ont
besoin de temps pour grandir et

arriver à maturité pour
donner le meilleur d'elles-
mêmes.

**4/ Travaillez sur l'ensemble
de la commune**. Ne mettez pas des
fleurs partout, réfléchissez plutôt
aux différents endroits stratégiques/
lieux de vie de la commune et
capitalisez dessus.

5/ Maîtrisez votre fleurissement
pour ne pas vous laisser
déborder par l'entretien de vos
aménagements paysagers. Il vaut
mieux en faire moins, mais avoir un
résultat de grande qualité.

6/ Soyez vous-même. Adaptez
votre valorisation paysagère à
la nature de votre commune :
champêtre pour un village ou plus
urbaine pour une ville.

**7/ Ayez un environnement
agréable toute l'année**. Il ne s'agit
pas d'être joli juste pendant la
période estivale. Pour le
confort et le bien-être des habitants
et des visiteurs, un embellissement
tout au long de l'année est
indispensable.

**8/ Ne manquez pas une
opportunité « d'apprendre les
fleurs »** et profitez de toutes
les occasions et de toutes les
personnes pouvant vous aider :
parcs et jardins ouverts au public,
fêtes des plantes, professionnels
de l'horticulture et du paysage, etc.

**9/ Profitez du formidable réseau le club
fleurissement** et Côte-d'Or Tourisme qui
est à votre disposition, parce qu'on est
plus fort à plusieurs.

10/ Faites-le avec passion : c'est
l'ingrédient de la réussite !



CHIFFRES CLÉS 2020

1/ 325 communes adhérentes
au club fleurissement,

2/ 66 villes ou villages labellisés
« villes et villages fleuris »,

3/ Près de 300 jardiniers formés
à la valorisation paysagère et à
la manière de bien conduire un
fleurissement communal,

4/ 35 communes accompagnées
dans leur démarche d'obtention du
label,

5/ 6 partenaires fidèles,

6/ 13 années de labellisation
« Département fleuri ».

